Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
Brazzaville

DISCOURS DE MADAME STEPHANIE SULLIVAN AMBASSADEUR DES USA EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Signature du Protocole entre le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement et US Forest Service

16 juin 2016 a1600
Ministère de l'Economie Forestière

Excellence Madame la Ministre de l'Economie Forestière,
du Développement Durable et de l'Environnement; Honorable Député;
Mesdames et Messieurs les Représentants de l'US Forest Service;
Monsieur le Représentant de l'Agence International du Développement des Etats-Unis (USAID);
Messieurs les Représentants des ONG Internationales et Nationales de Conservation; Mesdames et Messieurs:

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole au nom du Gouvernement Américain, à l'occasion de la cérémonie de signature du protocole d'accord entre le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement d'une part, et le U.S. Forest Service (USFS) d'autre part.

Grace à cet accord, le programme USAID/USFS en République du Congo appuie le renforcement des capacités du Centre National des Inventaires d'Aménagement des Ressources Forestières (CNIAF), et de l'Agence Congolaise pour la Faune et les Aires Protégées (ACFAP), ainsi que d'autres interventions, pour un cout global de $2.2 million soit plus de 1.2 billion CFA. Il y a un adage d'origine Amer-indienne qui dit « nous n'héritons pas la terre de nos parents, plutôt, nous l'empruntons à nos enfants. »

C'est dans ce sens que le gouvernement Américain accorde beaucoup d'importance à la préservation de l'environnement. Ensemble, c'est a nous tous de garantir le bien être mondial et de laisser à nos enfants un environnement sain. Si nous voulons que la génération future respire l'air pur et de qualité, et trouve sur terre des animaux tels que les éléphants qui soutiennent le blason de la République du Congo, nous devons accorder une attention particulière à la faune et la flore du Bassin du Congo, deuxième poumon de la planète.

Nous parlons ici d'un domaine de 228 million d'hectares, s'étendant sur : la République du Congo, le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, le Gabon, et la République Démocratique du Congo. Le Bassin du Congo occupe 26% de la surface des forêts tropicales de la planète et abrite une riche biodiversité. On y trouve plus de 10,000 espèces de plantes, 1000 espèces d'oiseaux et 400 espèces de mammifères.

Ces statistiques renforcent l'importance de cet accord et marque sa dimension planétaire. Les signatures qui seront apposées sur cet accord valent leur pesant d'or.

Elles ouvriront des portes à de multiples actions dans les domaines tels que la législation et la promotion du bien-être socio-économique des communautés locales. En effet, la préservation du Bassin du Congo est essentielle dans la stabilité climatique, car la plupart des précipitations arrosant le continent africain prennent naissance dans cette région.

Mon pays, les Etats-Unis d'Amérique, a exprimé, lors de la COP21, sa volonté de réduire les émissions de gaz a effet de serre et de contribuer aux efforts mondiaux de lutter contre le changement climatique.

C'est ainsi que les scientifiques congolais ont récemment travaillé aux côtés d'experts américains pour apprendre les technologies de cartographie à l'Université du Maryland. Ces efforts de collaboration ont produit des analyses les plus récentes sur l'évolution des changements forestiers en République du Congo. Ces analyses et cette cartographie permettent désormais aux pays de l'Afrique centrale d'avoir des données sûres pour analyser et évaluer les changements forestiers. Nos efforts au niveau du Bassin du Congo, mettent au centre la promotion du bien-être socio-économique les communautés locales des pays du Bassin du Congo.

C'est ainsi que le Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE en sigle), développe des activités pour lutter contre la déforestation qui impacte négativement la vie des peuples et menace la faune et la flore. En effet, la destruction des forêts dans le Bassin provoque des émissions de gaz à effet de serre, avec des répercussions négatives sur le changement climatique mondial. Les scientifiques estiment que les deux tiers des forêts du Bassin du Congo pourraient être perdus d'ici 2040, à moins que des efforts pertinents de protection ne soient rapidement mis en œuvre. Le Bassin du Congo, à cause de sa diversité faunique, fait face à la criminalité liée aux espèces sauvages.

Cela présente non seulement un réel danger pour l'environnement mais aussi une source d'alimentation des conflits armés. Pour cela, depuis 1995, le gouvernement Américain a consolidé ses interventions dans le domaine de l'environnement autour de « CARPE. » Durant les deux premières phases du programme CARPE, le gouvernement américain a injecté plus de cinquante-trois millions (53 million) de dollars américains soit plus de trente milliards de Francs CFA) (30,981,348,750) dans la sous-région. Ce montant pourra augmenter dans la phase actuelle qui va jusqu'en 2020 avec le nouvel objectif de lutter contre le changement climatique.

Je souhaite vivement que ce partenariat fournisse une base solide permettant de répondre aux questions essentielles de développement durable pour la République du Congo et ses contributions à sauvegarder l'avenir de notre planète partagée. Apres tout, nous n'avons qu'une seule planète.

Je vous remercie.